

A Rosny sur Seine le 1^{er} mars 2021

Mesdames, Messieurs,

Depuis le 11 mai 2020, les écoles et établissements scolaires ont progressivement rouvert dans le cadre d'un protocole arrêté par les autorités sanitaires. Le protocole sanitaire en vigueur à compter du 1er février 2021 intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en janvier 2021 et notamment le contexte d'émergence de variants du virus. Il repose sur les avis successifs du HCSP, et notamment celui du 20 janvier 2021.

De plus, les règles de contact-tracing en milieu scolaire ont été significativement renforcées depuis début février, en lien avec les autorités sanitaires, dans le contexte de la circulation des variantes du virus.

Les parents d'élèves jouent donc un rôle essentiel. Il vous est demandé de prendre les précautions suivantes avant de conduire vos enfants à l'école :

- surveiller l'apparition de symptômes ;
- en cas de symptômes évocateurs² du Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre ;
- ne pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque avant le délai prévu par les autorités sanitaires ;
- informer le directeur d'école ou le chef d'établissement s'ils ne conduisent pas leur(s) enfant(s) à l'école en précisant la raison ;
- avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.

Il est essentiel d'informer immédiatement l'école ou l'établissement scolaire si votre enfant ou un autre membre du foyer est atteint de la Covid-19, en précisant le cas échéant si un variant a été détecté, ou si l'enfant a été identifié contact à risque. Un défaut d'information rapide ne permettrait pas de repérer et interrompre les chaînes de transmission dans l'espace scolaire. Dans l'hypothèse où un variant sud-africain ou brésilien serait détecté dans le foyer de l'élève, il est également essentiel que les parents informent immédiatement l'école ou l'établissement.

Argiro CALOUDIS

IEN de Rosny sur Seine

